

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT
du 11 février 2015**

Début de séance du conseil municipal à 20h

Secrétaire de séance : Bertrand Rullier

Excusée : Virginie Labacci

Absente : Sabrina ROY,

Pouvoir : aucun

Lecture des CR des conseils municipaux du 10 décembre 2015 par Jean Marc Choisy

Informations et points divers:

- En début de séance, Monsieur le Maire donne la parole à Dominique de Lorgeril : celui-ci explique sa situation et la décision du Conseil d'État, mais ne démissionne pas et attend la décision de la préfecture. Monsieur de Lorgeril remercie chaudement le conseil et les administrés du temps passé au sein du conseil municipal. M. de Lorgeril informe de sa candidature aux élections départementales.
- Monsieur le Maire donne la parole à Elisabeth Nouard qui informe de sa candidature aux élections départementales prochaines.

Le conseil municipal :

- Approuve la création d'un 5^{ème} poste d'adjoint **par 12 voix pour et 5 abstentions**
- Procède à l'élection à bulletin secret de Laurent Dugué au poste de 5^{ème} adjoint **par 12 voix pour et 4 abstentions (16 votants)**

Le conseil municipal par 16 voix pour et 1 abstention :

- Approuve la nouvelle répartition des indemnités du maire et des adjoints proposée par le Maire : rester dans l'enveloppe de 36 000€ et diviser par 5, l'enveloppe précédente des 4 adjoints

Membres rentrant aux différentes commissions :

Commission Finance : Francine Faucher (sortie de Karine Fleurant)

Commission Relations Humaines : Sandrine Simonnot (démission de Christelle Dulau)

Commission Urbanisme Voirie Réseaux : Yvon Primault et Lydie Bosquet (sorties de Karine Fleurant et Laurent Dugué)

Commission Affaires scolaires : Laurent Dugué

Commission PLU : Lydie Bosquet (sortie d'Yvon Primault)

Le conseil municipal par 16 voix pour et 1 abstention:

- Accepte l'avenant de 8 364 € sur la PVR de chez Margui expliqué par Bertrand Rullier
- Accepte l'avenant de renouvellement de la convention « Service diététique et hygiène » auprès de CDG16 : coût 57€/an
- Accepte la participation aux frais de l'école de l'Enfant Jésus pour un enfant en CLIS : coût 355€/an
- Approuve la prolongation en CDD agent administratif de Nelly Noël jusqu'au 31/03/2015
- Approuve la modification des statuts SIVU Fourrière
- Confirme la subvention exceptionnelle de 2 000€ pour le comité des fêtes pour la réfection de la toiture de sa grange

Fin de séance du conseil municipal à 21h45

Vu pour être affiché dans la huitaine conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 de Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,

Signé : Bertrand Rullier

Mairie de Garat : 133 rue du Docteur Jean Bouillaud - 16410 GARAT - 05.45.60.62.73
courriel : mairie.garat@wanadoo.fr

Site : <http://garat.fr>